



Karim Daher : La volonté d'imposition entre la réalité en crise et le futur attendu

Tel était la thématique développée par le président d'ALDIC dans son discours. Quelles réformes sont attendues au niveau des finances publiques de l'État et au niveau des impôts ?

Situation économique et financière alarmante

Avant de se pencher sur les réformes attendues, l'avocat fiscaliste a dressé un état des lieux amer de la situation économique et financière du Liban. «Le constat est alarmant avec des taux de croissance extrêmement bas qui ne dépassent pas les 1%, une dette publique qui a dépassé les 75 milliards de dollars constituant ainsi près de 140% aujourd'hui du PIB ; et si on ajoute la dette de la Banque du Liban (BDL) nous arrivons à 250% du PIB», a-t-il déploré. «Le déficit de la balance commerciale est toujours de 15,1 milliards de dollars même si on observe une légère amélioration», poursuit-il. Quant au déficit de la balance des paiements, il l'estime en meilleure posture en raison de l'ingénierie financière effectuée par la Banque centrale. Cependant, il émet un bémol : «La balance des paiements compense généralement au Liban le déficit de la balance commerciale or elle est en mauvaise posture ces derniers temps». Parmi les autres indices plombant la situation économique et financière, l'expert énumère aussi, «le chômage estimé entre 25% et 35%, le seuil de pauvreté qui touche un tiers de la population

libanaise en excluant les réfugiés syriens».

Face à ce constat déficitaire et alarmant, Karim Daher invite à se poser une question primordiale: «Avec un déficit public avoisinant les 5 milliards de dollars, comment faire aujourd'hui pour pouvoir financer le déficit public ainsi que l'échelle des salaires?» Pour y remédier, trois moyens sont possibles : «Imprimer de la monnaie, ce qui n'est pas possible car cela amènera une inflation, la chute de la monnaie nationale et une crise sociale», explique-t-il. La seconde mesure envisagée serait que l'État libanais s'endette davantage. Or «c'est ce que fait déjà l'État en creusant le déficit ainsi que le service de la dette, un véritable cercle vicieux infernal», qu'il rejette fermement. Il opte alors pour la troisième mesure possible, celle d'imposer de nouveaux impôts. Mais il prévient et questionne : «Sur quoi ? Et comment ?»

«Le changement doit commencer par un réaménagement public et l'application de la bonne gouvernance administrative»

Justifiant de nouvelles impositions, Karim Daher certifie qu'il est impossible de laisser faire et de rester dans la situation très difficile dans laquelle les finances publiques se trouvent : «À un moment, il faut se dire que le changement doit commencer. La question est de savoir comment ?». En effet, le président d'Aldic appelle les autorités compétentes à assurer aux citoyens libanais «une contrepartie» en cas de nouvelles impositions. Il les appelle surtout «à observer où se trouve le gaspillage et comment lutter contre le clientélisme et le



communautarisme et à connaître les besoins du secteur public».

À titre d'exemple sur le gaspillage dans l'administration : «Nous avons des fonctionnaires inutiles. Chez les professeurs, les chiffres sont alarmants : il y a un professeur pour six élèves dans les écoles publiques. Alors que dans le privé, on compte un professeur pour 22 élèves», déplore-t-il. «La moyenne mondiale étant de un professeur pour 19 élèves». Karim Daher donne cet exemple en particulier pour souligner l'anormalité des demandes faites en faveur de l'augmentation des instituteurs dans le secteur public. Un autre exemple frappant est la rémunération d'anciens chemineaux alors qu'il n'y a plus de chemins de fer depuis des années.

L'avocat fiscaliste appelle au «réaménagement du secteur public» et «à l'application de la bonne gouvernance administrative». Afin d'atteindre ces objectifs, il propose notamment «d'étudier les chiffres et les incidences de taxes supplémentaires comme la hausse de la TVA sur les citoyens et l'activité économique».

«Où va le gouvernement? Quel est l'objectif derrière toutes ces mesures qui ont été adoptées?» s'interroge-t-il pour assurer que si c'est simplement un budget de dépenses ou visant à colmater les brèches, le gouvernement devrait s'abstenir», poursuit l'expert. Karim Daher va plus loin dans sa réflexion et affirme que si ce gouvernement est voué à rester en place quatre à cinq mois comme prévu, il appelle alors l'exécutif «à ne pas intégrer de nouvelles dispositions fiscales qui engageraient les citoyens et l'État sur le long terme

THE FEDERATION
OF CHAMBERS OF COMMERCE,
INDUSTRY & AGRICULTURE IN LEBANON



غرفة التجارة والصناعة والزراعة
Chamber of Commerce Industry
and Agriculture
of Beirut and Mount-Lebanon
في بيروت وجبل لبنان

dans un budget qui n'a pas de politique économique».

Conseils de réformes: «Un budget articulé en missions pour rendre le gouvernement responsable»

Selon le président de l'Association libanaise pour les droits et l'information des contribuables, certaines lois existantes ne sont pas appliquées alors qu'elles permettraient d'assurer une bonne gouvernance. «Il faut garantir l'efficacité des organismes de contrôle tout en donnant à la justice la possibilité de travailler en toute indépendance», assure-t-il.

Il appelle à appliquer la loi de finance comme il se doit et à ne pas y inclure de cavaliers budgétaires, ces dispositions législatives qui n'ont pas leur place dans le cadre d'une loi de finance.

«Une loi de finance autorise les dépenses et la collecte d'impôts et prévoit l'équilibre entre les dépenses et les recettes et toutes les dispositions qui entrent strictement dans ce cadre», affirme le spécialiste, soulevant le problème des infractions commises à cette définition dans la loi de finances. «L'État a inclus des cavaliers budgétaires dans la loi de finance 2017 notamment les biens-fonds maritimes, la modification du code de procédures fiscales ainsi que la mutuelle des ingénieurs», pointe-t-il.

Concernant la nomenclature budgétaire, il propose de «passer de la dotation par poste à une dotation par mission». «Par exemple, un ministère reçoit une dotation pour assurer la sécurité routière, un autre pour garantir la sécurité alimentaire. Si à la fin de l'année on se rend compte qu'il a failli à sa mission, il sera alors possible de voter une motion de censure au vote de défiance (confiance) au Parlement contre ce ministre

ou l'ensemble du gouvernement selon le cas. Ainsi le Parlement fera son travail de contrôle sur la base de rapports qui lui seraient donnés par la Cour des comptes sur ce qui a été réalisé, explique-t-il. Cela permettra de passer de l'obligation de moyens à l'obligation de résultats et rendrait le gouvernement responsable et comptable devant les citoyens». On passerait ainsi à la véritable notion de serviteur de la fonction publique.

Idées de modernisation de la fiscalité libanaise

L'avocat fiscaliste a enfin proposé des mesures phares qui permettraient de moderniser la fiscalité libanaise et de la rendre plus compréhensible au grand public :

- Simplifier les procédures administratives et fiscales. Passer à l'eGovernment. Faciliter la compréhension des textes, enlever les ambiguïtés.
- L'application d'un numéro d'identification fiscale (TIN : Tax Identification Number) pour l'ensemble des citoyens et résidents libanais qu'ils devront déclarer lors de toute transaction.
- Appliquer l'impôt général sur le revenu pour pouvoir lutter contre l'économie souterraine et agrandir l'assiette des contribuables. Le remplacement du système obsolète des abattements fiscaux par une imposition par foyer fiscal (époux et enfants à charge) et par un quotient familial plus juste et équitable qui atténuera la progressivité de l'impôt en fonction de la situation et des moyens familiaux de chacun.
- La suppression du secret bancaire qui aujourd'hui, avec l'échange automatique d'informations (GATCA), ne peut plus servir de motif pour justifier le protectionnisme et le flux de capitaux de l'étranger.

- Le passage du secret bancaire au secret professionnel.
- Modifier la réglementation en place et introduire des mesures de faveurs et d'exemptions fiscales à toutes les activités pionnières comme l'éco-tourisme, la technologie de pointe, l'économie du savoir, la robotique, l'industrie, l'environnement éco-friendly, les énergies renouvelables, le recyclage, l'économie, les bâtiments écolos, l'agriculture bio, etc.

Par ailleurs, Karim Daher appelle «à la révision de certains impôts désormais obsolètes et non adaptés au changement et à la mondialisation» comme :

- L'impôt sur le revenu de capitaux mobiliers en régularisant la situation des capitaux étrangers détenus par des résidents.
- Réforme de l'impôt sur les successions et donations pour permettre un transfert préalable par étape à la nouvelle génération, exempté de taxes afin de stimuler son esprit d'initiative et ses idées d'investissements. Elle permettrait aussi et surtout de mettre un terme à la pratique actuelle hypocrite des ventes déguisées qui pénalisent le Trésor.
- Modification ou réforme de l'impôt sur l'immobilier pour d'une part, lutter contre les non-impositions de certains intermédiaires et accorder des exemptions pour juste motif (résidence principale ou secondaire) mais aussi pour annuler l'impôt direct non justifié sur la valeur locative qui est à la charge d'un propriétaire qui y réside ; et le remplacer par une taxe foncière dont les revenus iront aux pouvoirs locaux (municipalités et collectivités locales) pour une utilisation au profit du résident.